

Fiche action 18 Diversification de l'offre adaptée au public "jeunes"

périmètre d'intervention : zones 2 et 3 (voir carte page 31)

Développer l'offre de logements et d'hébergements adaptée aux besoins des jeunes (publics de jeunes actifs, actifs saisonniers, jeunes en apprentissage, jeunes en situation précaire).

Enjeux

L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux différents publics jeunes, à la mobilité provoquée par l'emploi et la formation en particulier pour les étudiants et les apprentis, à la décohabitation, aux ruptures sociales pour des jeunes en difficulté... etc.

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- Favoriser le développement d'une diversité d'offres, financièrement accessibles aux publics jeunes, allant de l'hébergement au logement public ou privé,
- Adapter les réponses au contexte local et encourager le développement de solutions alternatives et innovantes,
- Identifier les besoins en logements pour les jeunes grâce à des réflexions stratégiques (études diverses disponibles),
- Accroître, dans les secteurs présentant un besoin, le nombre de logements de petite taille à faible loyer,
- Améliorer le maillage en logements et structures d'hébergement à destination des jeunes,
- Développer des dispositifs d'accompagnement vers le logement autonome.

Mesures proposées

- Renforcer l'offre en logements de petite taille à faible loyer en fonction de la nature des besoins identifiés,
- Favoriser la réalisation de logements sociaux publics et privés destinés aux jeunes (logements de petite et moyenne tailles, logements en colocation, logements meublés...),
- Améliorer et développer l'offre dans les structures dédiées tels que les FJT, en cohérence avec le développement économique. Compléter le maillage territorial et étudier la possibilité d'adossement de petites unités à d'autres structures (Maisons-relais...) afin de rationaliser la gestion,
- Prendre en compte la question spécifique du logement des saisonniers, porter une attention particulière à la réponse aux besoins des saisonniers dans les secteurs dynamiques (secteurs touristiques, agricoles employant une main d'œuvre saisonnière, employant des jeunes en alternance). Développer des formules innovantes d'accueil pour les saisonniers (création d'unités résidentielles de petite taille destinées de manière spécifique à l'accueil des saisonniers et des jeunes en formation professionnelle, réservation de places et de bungalows dans les campings, ouverture l'été d'internats dans les lycées et les lieux de formation professionnelle, mobilisation des gîtes ruraux en dehors de périodes estivales...),
- Accompagner les projets de résidences sociales : ces projets constituent une offre de logements adaptés aux jeunes disposant de faibles ressources, avec un accompagnement social si besoin,
- S'appuyer sur les programmes territoriaux pour renforcer l'offre locative à loyer maîtrisée dans le parc privé à destination des jeunes.
- Développer l'Habitat intergénérationnel qui répond à un double enjeu : la difficulté d'accès au logement des jeunes et l'isolement des personnes âgées,
- Habitat solidaire : chambre étudiant /jeune en apprentissage porté par un réseau associatif dynamique, garante du bon déroulement de la cohabitation.

Subvention de 6000€ / équivalent logement

Bénéficiaires

Organismes agréés, collectivités, privés

Moyens dédiés

Objectif annuel : 30 logements / Enveloppe annuelle 180 000€